

Le Sarrysien



LE SARRYSIEN

=====



Barbecue géant et feux de la Saint-Jean



Marché de Noël et stand Téléthon



Commémoration du 11 Novembre



Informations diverses	4
Personnel communal	5
Recensement de la population	6
Commissions municipales	7
Plan local d'urbanisme intercommunal.....	10
Pages spéciales N° 100	12 à 17
Commissions municipales	18
Délibérations du conseil municipal	24
État civil	25
Les recettes	25
Tribune libre	26

Sommaire

Édito

Le Sarrysien fête son 100^{ème} numéro ! Retrouvez des informations marquantes de SARRY depuis son 1er exemplaire en 1977 au cœur de ce numéro.

La rentrée scolaire s'est bien passée, nous avons accueilli une nouvelle directrice à l'école maternelle, Mme CHARNOTET. Nous lui souhaitons une bonne installation. Ce poste était assuré par Mme STANFORD l'année précédente en complément de la direction de l'école élémentaire.

L'aménagement des abords du groupe scolaire permet d'améliorer la sécurité et la qualité de l'environnement sur cette zone très fréquentée.

L'équipe des élus responsables du scolaire et du périscolaire a évolué aussi. Après le départ de Mme MONTEL-MARQUIS, 3ème adjointe, pour des raisons familiales et personnelles, Jérémy MAUUARIN a pris la délégation de cette commission dont il était déjà membre.

Je tiens à remercier chaleureusement Armelle MONTEL-MARQUIS pour ces années passées à la tête de la commission scolaire et périscolaire entre autres.

Les travaux de l'église se terminent enfin : la réfection de la toiture et du clocher, le nettoyage des combles envahis par les pigeons, la réparation du mur face au cimetière et la réalisation de la rampe d'accessibilité. Ce sont près de 180 000 euros qui ont été investis pour notre église et son environnement sur 2 années.

Le quartier « Jardin des vignes 4 » est en cours de viabilisation. C'est certainement la dernière grande extension de notre village. Le travail actuellement mené sur le plan local d'urbanisme intercommunal ne nous permettra plus d'extension d'ampleur. En effet la loi zéro artificialisation nette (ZAN) entre en application et les seules possibilités seront les dents creuses, la réhabilitation ou la déconstruction/reconstruction.

En 2023 les extinctions nocturnes de l'éclairage public ainsi que le suivi rigoureux de nos bâtiments, nous ont permis une baisse notable de consommation des énergies, par rapport à 2022. Dans la prolongation des économies nous continuons le remplacement d'anciens lampadaires par des LEDs plus économes.

2023 a été une année d'actions et de transition sur la maîtrise de l'énergie évitant un doublement de la facture. Nos efforts permettent d'aborder 2024 avec plus de sérénité.

En cette période de fêtes de fin d'année, le conseil municipal et moi-même vous souhaitons de bonnes fêtes en famille et une très bonne année 2024.

Hervé Maillet
Maire de Sarry

Nos services à votre écoute

Accueil téléphonique
03 26 65 87 02
du lundi au vendredi

contact.mairie@sarry-champagne.net



Suivez l'actualité de Sarry
<http://sarry-champagne.net>



Facebook
[Sarry.Marne.Officiel](https://www.facebook.com/Sarry.Marne.Officiel)

Accueil du public le mardi de 13h30 à 17h30
et le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Téléchargez
l'appli CityAll



Rappel : ce magazine n'a pas pour seul objectif de vous informer mais aussi de connaître vos souhaits et besoins par les remarques que peuvent susciter son contenu. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos questions, remarques, voire suggestions : <https://sarry-champagne.net/contact.php>

Vous quittez votre domicile plus de 3 jours ?
Inscrivez-vous gratuitement à **Tranquillité Vacances**, sans passer par le commissariat (démarches **100% en ligne**) et la police surveille votre maison.
Informations sur ce sujet et conseils avant de partir : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15031>

Informations diverses

Passeport et carte nationale d'identité : il est désormais possible de les réaliser auprès des mairies de Châlons-en-Champagne, Marson, Fagnières ou Saint-Memmie. Sur RDV, renseignement en mairie.

Vente de titres Sitac-Bus : ils sont désormais assurés par le Café du Commerce

Point Poste : il sera assuré par le Café du Commerce en février

Élections européennes : elles auront lieu le dimanche 9 juin 2024. Vérifiez sans attendre votre inscription sur les listes électorales : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1944>

Un petit éclairage sur la taxe foncière : tous les Sarrysiens ont constaté en octobre 2023 une augmentation de leur taxe foncière, de façon significative. Il y a eu deux types d'augmentation :

- Celle de l'État : le montant de votre taxe est calculé en multipliant la base imposable du bien (valeur locative cadastrale) par les taux d'imposition applicables. La valeur locative cadastrale, donnée de référence, représente le niveau de loyer théorique que la propriété concernée pourrait produire si elle était louée. Par ailleurs, depuis la loi n°2017-1837 de finances pour 2018 du 30 décembre 2017, les valeurs locatives cadastrales sont revalorisées chaque année au moyen d'un coefficient forfaitaire qui tient compte de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) publié par l'INSEE. En 2023, la valeur de l'IPCH constatée en novembre 2022, a généré une augmentation de 7,1 % de la base de calcul des propriétés bâties et non bâties (hors locaux professionnels).

- Celle des Collectivités locales : en ce qui concerne celle de la commune (Sarry), le taux d'imposition est passé en 2023 de 33,48 à 35,56 % (foncier bâti), décidé en conseil municipal du 11 avril 2023.

Pourquoi cette augmentation ?

Dès fin 2022, plusieurs signaux sont parvenus au niveau des communes : l'augmentation de l'électricité à plus 15 % et surtout le gaz naturel dont la facture allait être multipliée par six, complétée par une augmentation générale de toutes les charges fixes de la Commune. SARRY devant préparer l'avenir face à des investissements importants (voirie, rénovation des bâtiments communaux, etc) et souhaitant retrouver une capacité d'emprunt à la hauteur de ses attentes, le conseil municipal a opté pour une augmentation complémentaire, nécessaire pour le maintien des équipements de la Commune.

Cette fin d'année marque un grand changement dans nos commerces sarrysiens.

Le Sabyo, pizzeria tenue par Pascale et Jean-Pierre, a fermé définitivement ses portes fin novembre, après plus de 20 ans d'activité.

Le Petit Sarrysien, tenu par Anne, ferme également, en ce milieu de mois de décembre.

Ces commerces appréciés de tous les clients par les services rendus, devront rapidement trouver des successeurs pour ne pas priver trop longtemps les sarrysiens de ces commerces indispensables. La mairie œuvre d'ores et déjà pour trouver des candidats.

L'équipe employée au sein de la commune de SARRY est composée aujourd'hui de 22 personnes (titulaires ou contractuelles).

Elle œuvre au quotidien pour les Sarrysiens et leurs enfants, accompagnée des élus de la commune (au nombre de 19), des administrations telles que Châlons-Agglo, l'Association des Maires, le Centre de Gestion, la Préfecture, la Trésorerie, mais aussi l'ensemble des prestataires de services API pour la restauration scolaire, la Sitac, les entreprises en charge de l'éclairage public, l'ensemble de nos prestataires publics et privés.

Le personnel communal à votre service

par Sophie STRAUSS-CHEVASSUT, directrice des services

Au sein des écoles vous retrouvez à la maternelle, 3 agents : Angélique TELLIER, Tiphany MAUGIN et Marie CASTAGNA. Sur l'ensemble de l'école primaire : Sandrine GALLOIS, Nathalie DEFIGIER, Christine BRASSEUR, Cindy DARTHIAIL, Marie DEBRIE, Sylviane VASQUEZ et Ludivine TETEVIDE. Elles assurent, outre le service de restauration scolaire organisé sur deux services distincts depuis la rentrée dernière, le service périscolaire (activités pour les enfants organisées sur les pauses de midi ou à partir de 16h30 dans l'enceinte du groupe scolaire). Morgane MATHIS quant à elle, assure l'aide aux devoirs 2 soirs par semaine, remplacée au besoin par Aurélien KERCKHOVE.

Yannick HAYART, responsable du service technique, Bruno CATRY, des bâtiments et Christophe JUAN, du parc de véhicules et du petit matériel, sont épaulés par Robin DESIRANT, Nathan FRAPART, Pierre LAGUERRE, Stessy DABWOSKI afin d'entretenir les espaces verts, la voirie, les bâtiments, embellir notre commune et préserver notre patrimoine.

A la bibliothèque, Nelly DEROCHE, accompagnée de bénévoles, organise régulièrement des animations avec les enfants des écoles ou de la micro-crèche et anime également le Sarrygolo le mercredi. Les activités offertes sont ludiques et permettent aux enfants de découvrir la lecture et les activités de bricolage où les idées fleurissent et laissent de jolis souvenirs à chacun.

Nous retrouvons également Nelly au sein du service administratif de la Mairie où elle a en charge,



entre autres, l'accueil du public, l'état civil, la population, les élections, les bases de données, le périscolaire... A ses côtés, depuis juin 2023, Mme Sophie COMBE a intégré le service administratif après une formation « secrétaire de mairie » initiée par le Centre de Gestion et a en charge la comptabilité et l'urbanisme, ainsi que l'accueil du public.

Un de mes anciens employeurs, Monsieur Alain AUBRY, alors Maire de Compertrix, m'indiquait lors de mon recrutement en 2002, rechercher un « bon chef d'orchestre »... Je voudrais ici, compléter cette phrase et indiquer qu'un « bon chef d'orchestre » ne peut œuvrer sans d'excellents musiciens.

Et je viens par ces quelques lignes remercier chacun de mes collaborateurs pour le travail accompli, celui à accomplir malgré certaines difficultés ou contraintes administratives à gérer parfois.

Ces éléments font qu'une équipe est une **complémentarité avant tout (agents, élus, partenaires...)**, avec la diversité des connaissances, des compétences, sans aucune distinction de métiers ou de grades. **Toujours avancer ensemble reste ma devise.**

Merci à toutes et tous de m'accompagner au quotidien.

2024 : le recensement de la population de Sarry

Des chiffres aujourd'hui pour construire demain

Campagne 2024 de recensement : du jeudi 18 Janvier au samedi 17 février 2024

Qui est concerné ?

Le recensement de la population concerne **l'ensemble** de la population vivant en France. Mais les années de recensement diffèrent selon les communes. Dans celles de moins de 10 000 habitants, le recensement a lieu tous les 5 ans et toute la population est concernée.

Rappelons que la participation de chaque foyer au recensement est obligatoire.

Les données collectées sont traitées directement par l'INSEE.

Pour quoi faire ?

Le recensement de la population est essentiel pour notre commune

Il permet d'établir la population officielle et les caractéristiques des logements et des habitants

Les chiffres issus de ce recensement permettent de définir la participation de l'État au budget communal, le nombre d'élus au Conseil Municipal et d'identifier les besoins de la population (nécessaires aux investissements et au bon fonctionnement de notre commune).

Il conditionne bon nombre d'éléments vitaux pour les communes : écoles, urbanisme...

C'est la raison pour laquelle, **votre retour est particulièrement précieux, c'est une aide essentielle à la prise de décision de votre Conseil Municipal.**

Comment s'organise la collecte ?

La Commune a procédé au recrutement de 4 agents recenseurs ; ils seront répartis en 4 districts (découpage communal), ainsi :

- Cindy DARTHIAIL
- Marie DEBRIE
- Karine ROBIN-GLACHANT
- Ludivine TETEVUIDE



se présenteront, selon le district qui leur aura été confié, à votre domicile.

Elles disposeront d'une carte d'agent recenseur, sur laquelle figurera leur photo d'identité ainsi que le cachet de la commune.

Réservez-leur le meilleur accueil.

Rappel et prudence : aucune autre personne non titulaire de cette carte n'est autorisée à faire quelconque démarchage auprès des administrés.

Pour toute information, n'hésitez pas à vous rendre sur le site <https://www.le-recensement-et-moi.fr>.

Recensement de la population 2024

ACCUEIL | C'EST UTILE Des chiffres pour construire demain | C'EST SIMPLE Comment ça marche ? | C'EST SÛR Vos informations sont protégées | RÉPONSES À vos questions

Le recensement de la population : c'est utile, c'est simple, c'est sûr.
Recensez-vous en ligne, c'est plus simple

ICI, je réponds au questionnaire

ICI JE RÉPONDS AU QUESTIONNAIRE

Bâtiments municipaux

Bilan Travaux Bâtiments 2023

Au niveau de l'entretien des bâtiments, il est à noter que l'ensemble des travaux énoncés ci-dessous ont été réalisés exclusivement par le personnel du service technique de la ville de Sarry.

Écoles :

- Fin de la modernisation de l'éclairage des écoles maternelle et élémentaire
- Préparation des murs sous le préau de l'école élémentaire en vue de la réalisation d'une fresque
- Aménagement de la cuisine de la cantine
- Réalisation d'un placard dans la cantine
- Peinture et sol du bureau de la directrice de l'école élémentaire et de la salle photocopieur

Bâtiments de l'Éveil :

- Rénovation du bureau d'accueil (avec des matériaux fournis par l'Éveil)

Club Omnisports (COS) : Remplacement des tubes néon de la partie tennis et badminton

Mairie :

- Préparation du passage à la fibre pour le réseau Internet
- Lasure de la porte d'entrée de la mairie

Gymnase : Réparation du puit de lumière du vestiaire Foot

Église : Création d'une rampe intérieure d'accès PMR

Petites réparations + contrôles réglementaires :

- Changement chasse d'eau et robinetterie dans plusieurs bâtiments
- Suivi du contrôle Incendie des bâtiments
- Entretien mur de soutènement rue des Fosses
- Entretien porte vitrée aux services techniques

Pour les investissements, les travaux suivants ont été effectués cette année :

- Création de la rampe extérieure d'accès PMR à l'église et rénovation des portails extérieurs
- Nettoyage intérieur du clocher (souillures des pigeons) et pose de grillages anti-intrusion

En 2024, des négociations seront menées, notamment, sur les domaines suivants : contrôles réglementaires (incendie et aires de jeux), entretien des dispositifs de chauffage

Au sujet du poste Energie, l'année passée à la même époque, la municipalité vous avait fait part de ses interrogations sur les dépenses liées à l'énergie et l'augmentation vertigineuse des prix du gaz naturel et de l'électricité. Dans le cadre de la sobriété énergétique, nous avons décidé de moduler l'allumage de l'éclairage public au plus près de notre vie quotidienne. Cette proposition avait été présentée en réunion publique. La mise en œuvre a eu lieu dès le 15 novembre 2022 avec des réglages durant les 12 mois suivants.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : **38 %** de baisse de consommation pour le poste Éclairage public par rapport à la même période 2021-2022.

Le service technique a été mis à contribution dans les 8 grands ensembles immobiliers de la commune :

- Installation de LEDs au groupe scolaire
- Action de pédagogie auprès des utilisateurs
- Régulation de chauffage électrique et gaz

Ces démarches ont permis une baisse de 5 à 8 % en électricité pour les bâtiments et **26 %** sur le gaz au niveau du groupe scolaire.

Un grand merci au personnel de la ville de Sarry ainsi qu'aux associations et aux écoles pour cette mobilisation dans la recherche d'économies.

L'année à venir poursuivra cette recherche de sobriété, particulièrement dans la continuité des investissements sur l'éclairage public et intérieur des bâtiments.

Votre sapin aura une 2ème vie

La commune de SARRY vous propose de déposer votre sapin dans l'une des aires d'apport volontaire mises à disposition jusqu'au **26 janvier** :

- Esplanade du Château
- Arrière de la place du Commerce
- Rue Daniel Balavoine
- Jardin des Vignes



Les agents des services techniques broieront ces sapins naturels pour en faire un paillage qui participera à l'entretien des massifs communaux.

Pour cela tous les sapins acceptés doivent être naturels, peu importe leurs tailles mais ils ne doivent pas être mis dans un sac, y compris biodégradable, et doivent être débarrassés de leurs décorations.

Vous pouvez aussi déposer votre sapin synthétique ou floqué à la déchèterie de Châlons-en-Champagne.

Environnement - Cadre de vie

Fleurissement de la commune

En 2023, une réduction de 30 % du fleurissement (suppression de jardinières suspendues) a été opérée dans le cadre d'économies budgétaires mais aussi environnementales (réduction de l'arrosage). Pour 2024, la réduction sera reconduite.

Une vingtaine d'arbres (fruitiers et ornementaux) a été plantée en octobre dans différents espaces.

Devant la bibliothèque, le bassin a été remplacé par un aménagement paysager agrémenté d'arbres.

Une haie (au club omnisport) et des arbres pourront être plantés dans divers endroits pour remplacer les spécimens en difficulté, en raison du parasitisme ou de la sécheresse.

Avec les températures douces qui se prolongent, les chenilles processionnaires sont de retour dans les pins des terrains communaux. Le service technique a profité de la nacelle, louée afin de déboucher les chéneaux de l'église, pour supprimer quelques nids à différents endroits de la commune. A terme, il faudra penser à remplacer cette essence, malheureusement.

Équipement urbain

L'aménagement des abords de l'école, lancé il y a plus de 18 mois, financé avec des fonds européens (FEADER) est enfin réalisé : 2 totems et des figurines (enfants avec sacs à dos) ont été installés devant l'école. Dans un second temps, un Abribus, des potelets coté maternelle, des poubelles, un tableau d'information et une place de parking PMR sont mis en place. Deux bancs de l'amitié (multi couleurs) sont installés aux écoles, 1 en maternelle et 1 en élémentaire (ceux-ci dans le cadre du projet énoncé ci-dessus). Deux autres bancs seront installés dans le cadre d'un projet d'école, avec le Kinawis club de Vitry le François.

Un projet pédagogique d'école complétera le décor avec la création de fresques sur les murs du préau.

Un banc a été installé le long de la piste cyclable entre Sarry et Châlons, un second en résine sera installé route de Moncetz coté piste cyclable.



Aménagement du haut de la rue Jacques Brel : l'accès en haut de la rue Jacques Brel est fermé depuis 18 mois. Il est maintenant temps de trouver un aménagement pérenne. La proposition est d'obstruer la voie avec des gabions (casiers emplies de cailloux) et des pots plantés d'arbres.

Une réflexion sur ce projet a été menée en concertation avec la commission voirie.

Illumination et décors de Noël : Le contrat de location des illuminations des rues arrive à expiration en fin d'année et nous allons le reconduire pour une durée de 3 ans. De nouvelles guirlandes LED sont proposées avec la possibilité de changer de couleur. Un choix sera à faire en début d'année.

Le service technique a réalisé et confectionné l'ensemble des décors de massifs pour cette fin d'année.

Bilan Photovoltaïque : à la suite d'un dysfonctionnement sur une grande partie du mois de juillet (onduleur défectueux), nous avons subi une perte d'exploitation d'environ 2 000€ (vente d'électricité). Un recours contre le fournisseur est en cours.

Le local onduleur va être calfeutré avec des panneaux isolants, (placés sur les tôles) afin d'amortir le bruit de ventilation de cet appareil et nuisances aux riverains proches. Une plantation de haie est envisagée dans la bande enherbée devant le cabanon.

Plan Communal de Sauvegarde : il définit les mesures à prendre en cas de catastrophe, les personnes à contacter, les lieux de regroupement, etc... une mise à jour des personnes responsables a été effectuée.

Haies débordantes : toujours de nombreuses haies débordantes sur le domaine public. Pour un cas extrêmement gênant, un arrêté a été pris par la mairie et une mise en demeure a été adressée. Sans action de la part du propriétaire, une entreprise sera mandatée pour tailler les végétaux qui dépassent. Le Trésor Public sera chargé du recouvrement de la facture auprès du contrevenant.

Étude sur le réseau des eaux pluviales : une étude a été conduite par Châlons-Agglo ; elle conduit au constat suivant : le réseau pluvial est sous dimensionné pour une pluviométrie exceptionnelle. Des solutions ont été proposées par le cabinet en charge de l'étude : certaines sont trop lourdes financièrement pour la commune (cuve de rétention de grand volume avec pompe de relevage), d'autres sont réalisables : capter l'eau en amont de la zone problématique en créant des noues d'infiltration. Différentes solutions sont à examiner.

A partir du 1^{er} janvier 2024, des changements vont modifier nos habitudes liées à la collecte des déchets.

La collecte séparée des biodéchets est généralisée à l'ensemble des communes de l'agglomération. Leur usage sera réservé aux déchets de cuisine : restes ou préparation de repas, produits périmés non consommés. Les déchets du jardin seront tolérés, dans la limite du bac. Les déchets verts supplémentaires devront être apportés à la déchèterie ou valorisés sur place (compostage, broyage, paillage, etc.). En complément, Châlons Agglo continuera de proposer des composteurs individuels et des lombricomposteurs à tarifs préférentiels.

L'ajustement de la collecte

Début 2024, les fréquences de collecte vont évoluer et s'harmoniser sur tout le territoire :

- Ordures ménagères (bac gris) : passage une fois tous les 15 jours,
- Emballages ménagers et les papiers (bac jaune) : passage une fois tous les 15 jours,
- Biodéchets (bac vert) : passage une fois par semaine toute l'année,
- Verres : pas de changement. Ils seront à apporter aux points d'apport volontaire situés sur la commune pour les particuliers.

Courant décembre, un nouveau calendrier de collecte pour notre commune sera adressé par voie postale. Vous y découvrirez les nouveaux jours de collecte par type de déchets. Les règles de tri vous y seront rappelées.

+ d'infos : Direction de l'Environnement de Châlons-Agglo chalons-agglo.fr n° vert 0 800 875 615

Afin d'accompagner la Communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne dans l'élaboration de son PLUi, un marché est attribué à Repérage Urbain pour une mission « d'accompagnement à la concertation publique ». Sont proposées des modalités de concertation adaptées au projet afin de promouvoir la participation effective du plus large public.

Cette mission est menée en étroite collaboration avec la Direction de la Communication de l'agglomération afin d'appuyer la mise en œuvre de la concertation publique.

Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

QUEL TERRITOIRE POUR DEMAIN ?

Le PLUi c'est quoi ?

Le PLUi, plan local d'urbanisme intercommunal est un document qui détermine les perspectives d'avenir de notre agglomération pour les 10, 15 prochaines années.

Il organise le développement de nos communes en termes de logements, de préservation des espaces agricoles et naturels, de transport, d'activités et d'attractivité avec une vision plus large de l'aménagement en passant de l'échelle communale à l'échelle de l'agglomération.

Son rôle est de définir la constructibilité de chaque parcelle afin de mettre en œuvre les politiques d'aménagement en concertation avec les habitants et dans le respect du développement durable. C'est un véritable projet de territoire.

Il s'agit d'une démarche collective pour un territoire partagé.

À terme, il remplacera l'ensemble des documents d'urbanisme communaux.

En quoi le PLUi me concerne ?

Le PLUi concerne l'ensemble des habitants du territoire car il traite l'ensemble des thématiques que l'on rencontre au quotidien.

Parmi les principales thématiques on retrouve les questions liées à l'habitat, la typologie des logements, les formes urbaines.

On traite également des mobilités, notamment les liens entre les différentes communes de l'agglomération, entre les communes rurales et citadines, les mobilités douces et les transports collectifs.

Le PLUi est aussi le document qui permet d'aborder la question du développement économique au travers de la préservation des commerces de proximité et du développement des zones commerciales.

La préservation des espaces agricoles et des ressources naturelles, le développement touristique du territoire, l'amélioration du cadre de vie, sont autant de thèmes qui sont évoqués dans un plan local d'urbanisme intercommunal.

Le PLUi détermine

LES RÈGLES D'UTILISATION DES SOLS Que construire ?



commerces



bureaux



entrepôts



logements



industries



interdictions

LES RÈGLES DE CONSTRUCTION Comment construire ?



maison individuelle



logements collectifs



maison à caractère patrimonial

Concertation/communication

La concertation publique implique d'engager activement les citoyens, les associations et les parties prenantes dans le processus d'élaboration du PLUi. Ses formes sont variées : consultations, réunions publiques, registres de concertation...

La démarche de concertation, qui se déroule tout au long de la procédure, de la prescription jusqu'à l'arrêt, est l'opportunité de construire le projet de PLUi avec les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées, tout en veillant à l'articulation des échelles territoriales permettant de prendre en compte les enjeux métropolitains et les spécificités locales.

Des dispositifs variés et complémentaires sont mis en place pour permettre aux habitants, aux associations locales et aux personnes concernées d'accéder à l'information et de participer à la réflexion.

Les moyens d'informations :

La charte graphique : validée par les élus de l'agglomération, elle n'est pas un moyen en soi mais servira durant toute la durée de l'élaboration du PLUi et accompagnera chacun des documents et des communications.

Un site internet dédié : la mise en place d'un site internet dédié à l'élaboration du PLUi permet de communiquer à grande échelle et de relayer les informations indispensables à l'implication de tous. On y retrouve les rendez-vous grand public de concertation, la carte participative, les documents supports relatifs au PLUi ainsi que l'ensemble des moyens dont disposent les visiteurs pour exprimer leur avis et observations qu'ils peuvent émettre directement via un formulaire en ligne. Une information «contact» complète les informations disponibles.

C'est la porte d'entrée essentielle pour le grand public, pour à la fois s'informer sur l'élaboration du PLUi et y participer en contribuant à la carte participative et aux commentaires proposés.

plui-chalons-agglo.debatomap.fr



... puis connectez-vous



L'affichage en mairie :

Différent de l'affichage obligatoire des informations des collectivités, l'affichage permet une communication grand public, d'une part pour les habitants mais également pour les usagers qui ne vivent pas sur le territoire. Il permettra d'annoncer les évènements, le lancement de dispositifs tels que la carte participative, la tenue de réunions publiques...

Sont mis à votre disposition :

- Affiche A5 avec le QR code qui renvoie vers la carte participative,
- Affiche sur les rendez-vous de concertation.
- Aussi, deux réunions publiques sont programmées, nommées « Carticipation PLU Intercommunal ». Cet évènement prendra la forme de tables rondes d'usagers, d'habitants et d'acteurs locaux autour de 4 thématiques principales : habitat, architecture et nouvelles constructions, transports et déplacements, environnement, paysages et agriculture, développement économique et commercial, équipements et services publics. L'ensemble des élus et des administrés sont conviés à la prochaine date, **mardi 9 janvier 2024 de 18 à 20h dans la grande salle des Fêtes de Saint-Martin-sur-le-Pré - Chemin des Sports.**



Des documents mis à disposition en mairie :

- Dépliants d'information sur la carte participative,
- Le registre de concertation. Il est mis à disposition dans chaque mairie du territoire ainsi qu'au siège de la Communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne. Chaque habitant ou visiteur est libre d'y inscrire ses questions, remarques, propositions concernant le PLUi.
- Chaque observation peut être accompagnée du nom et du prénom ainsi que la date du jour ou tout simplement être anonyme. Le registre d'observations restera accessible durant toute la durée de l'étude et un compte rendu en sera fait dans le bilan de la concertation, dressé au moment de l'arrêt du PLUi.

Les réseaux sociaux :

Ils permettent d'informer de façon courte et vivante sur les initiatives prises dans le cadre de l'avancement de la révision du PLUi.

La presse :

Le magazine Châlons-Agglomération est un relais important et permet de communiquer en amont des évènements de concertation ainsi que sur l'avancée du PLUi. Des articles sur des points clés du processus d'élaboration du PLUi ou des retours d'expériences sont prévus. Les articles seront relayés dans les communes.

Les journaux locaux s'associent à la démarche et des articles en lien avec la concertation et l'élaboration du PLUi sont d'ores et déjà publiés.

Les remarques seront récoltées et exploitées par les services de l'agglomération en charge du projet, l'agence d'urbanisme et le cabinet en charge de la concertation publique pour alimenter la réflexion des élus tout au long de l'étude.

Un bilan sera tiré de la participation citoyenne et des observations et remarques inscrites dans le registre de concertation ainsi que celles adressées par d'autres moyens (site internet, carte participative, courriers, mails...). L'objectif est de faire ressortir la manière dont celles-ci ont permis de venir enrichir le projet de PLUi.

L'évolution de nos moyens de communication et des supports produits sera ponctuée en fonction des temps forts et des étapes nécessaires à l'élaboration du PLUi.

L'équipe de rédaction est ravie de partager avec vous ce numéro **100** de votre magazine municipal. Nous remercions les Sarrysiens et anciens Sarrysiens pour la lecture assidue au fil des années et adressons un salut particulier à l'ensemble des contributeurs, qui depuis plus de 45 ans font de ce journal un moment attendu dans les foyers.

Pour marquer ce moment spécial, nous vous proposons, dans les pages suivantes, une rétrospective des moments marquants ou emblématiques des plus anciennes années du magazine. Et pour remonter encore davantage dans le temps, la chronique sur l'histoire du village permet aujourd'hui de donner la parole à un habitant arrivé à Sarry dans les années 60.

La vie à Sarry dans les années 60

Nous avons rencontré **Guy FAULHABER**, un ancien Sarrysien qui nous conte sa jeunesse.

Je suis arrivé en 1958 chez mes parents adoptifs M. et Mme MAISONNEUVE qui venaient d'acheter le café du commerce.

Vous avez dû entendre beaucoup de brèves de comptoir ?

Oui en effet, j'en ai entendu un grand nombre et toutes très différentes, en voici quelques-unes :

L'ambiance était festive, les anciens combattants se retrouvaient pour jouer à la belote. Ils se remémoraient les horreurs et les souffrances dont ils avaient été les injustes victimes. La guerre racontée par ceux qui l'ont vécue n'est pas celle des livres d'histoires. Les chasseurs refaisaient une battue et rivalisaient d'anecdotes à celui qui avait tué le plus gros sanglier ou le plus de perdrix. Les pompiers, calmes et tranquilles arrivaient casque sur la tête en plaisantant sur les risques qu'ils pouvaient courir en cas d'ivresse avancée à la fin du repas.

En dehors du café comment se passait votre jeunesse à Sarry ?

Je n'habite plus Sarry et je reste attaché à mon village d'enfance. Parfois ma mémoire me fait revivre les souvenirs de ma jeunesse des années « 60 ». Je reprends mon petit vélo jaune pour parcourir les rues de Sarry.

A cette époque, le chemin du canal (actuellement la rue du Bas) était bordé d'une peupleraie. L'endroit était ombragé et c'était l'espace de jeux de nos jeudis après-midi. Nous commencions par une partie de foot sur le terrain communal près de la Moivre. Puis vers 17h nous allions retrouver nos copines d'école et ma sœur sur le pont du canal pour écouter le hit-parade de « Salut les copains » à la radio. C'était rock & roll et twist que nous dansions. Les adultes nous avaient surnommés « les Yéyés ». Les enfants de Jean Marc THIBAUT (Frédéric et Anne) en vacances à la Drouillerie (la ferme entre Sarry et Châlons) chez leur oncle participaient également aux concerts sur le pont du canal.

Avant la construction de l'école actuelle en 1976, l'école maternelle avec Mme TRAVAILLOT se trouvait dans l'actuelle salle du Colombier, les CE1 et CE2 (Mme COLIN) se trouvaient dans la salle du rez-de-chaussée de la mairie et les CM1, CM2-fin d'études (M Guy COLIN) se tenaient dans l'actuelle maison de Mme BRÉVOT (entre l'Église et l'Éveil).

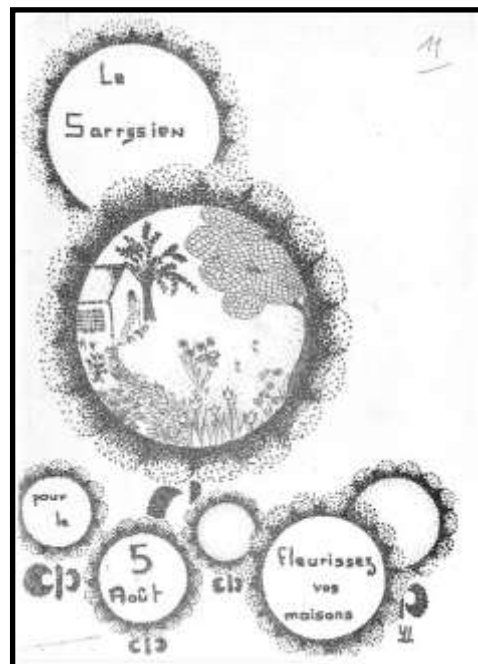
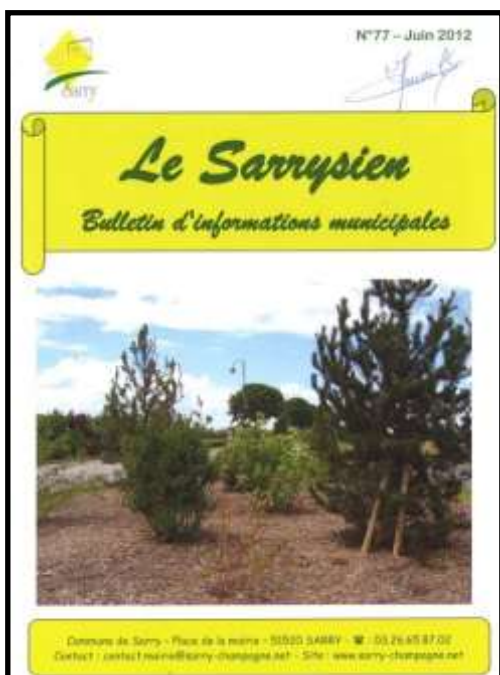
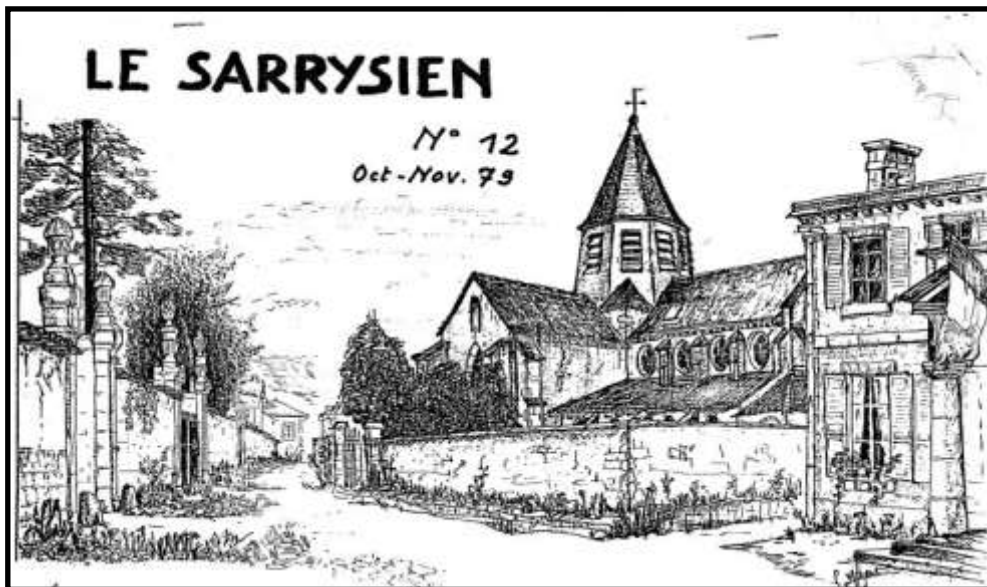
À cette époque pas de tout à l'égout, les eaux usées coulaient dans les caniveaux et finissaient leur parcours dans les fosses, anciennes carrières où avait été extrait le tuf pour la construction des maisons anciennes. L'hiver durant les périodes de gel, cela devenait notre terrain de glissades. Il y avait un garde champêtre qui appelait la population à l'écouter par un roulement de tambour et hélait les villageois par un « Avis - Avis à la population » pour annoncer les décisions du conseil municipal. Un certain nombre d'artisans et commerçants étaient installés sur la commune : le forgeron (M. PARIS) qui ferrait les chevaux, construisait et réparait les chariots et tombereaux, le menuisier-ébéniste (M. VIART) que l'on voyait traverser le village en tirant sa remorque pour livrer un cercueil, le bourrelier (M. LAMBALE) avec sa vitrine sur la grande rue, l'épicier « les Ecos » (M. FELIX) située à l'angle de la Grande rue et de la rue du Thermot, le café-épicerie (Mme CHICAULT) rue de l'Église, la boulangerie (M. et Mme VOISIN) sur la Grande rue et le café du commerce (M. et Mme MAISONNEUVE). La poste se trouvait rue du Thermot. Le berger traversait le village avec son troupeau de moutons pour les mener aux pâturages. La maison située à gauche juste avant l'entrée du château était la maison de l'évêché, résidence d'été, où l'Évêque venait y passer ses vacances. Lorsqu'il était présent il y avait affluence à la messe du dimanche.

Dans ce village il faisait déjà bon vivre.

Mon Sarry d'aujourd'hui n'est plus mon Sarry d'hier mais préfigure déjà le Sarry de demain.



La carte ci-dessus évoque le Sarry d'après guerre : les années 1950 avec la sortie de l'école.



1977

Mai : annonce de la phase administrative du projet de la salle des fêtes. Coût total 1 310 000 F. Démarrage des travaux en juillet 1977, inauguration le 24 juin 1978.

Octobre : nouveau directeur d'école élémentaire, M. Lucas et nouveau curé, M. Viart. Expropriation pour acquisition par le district du terrain contiguë au terrain de sports. 1ère tranche du raccordement à l'assainissement engagée par Chalons

1978

Octobre : cabinet médical au rez-de-chaussée de la mairie (2 pièces et création d'un sanitaire) installé pour 2 ans

1980

Avril : travaux d'aménagement de la salle du 3ème âge (cuisine, sanitaires et chauffage électrique)

1983

Février : aménagement de la mairie construite en 1838 (secrétariat, salle du conseil, diverses pièces à l'étage, sanitaires)

Acquisition immeuble et terrain en vue de l'aménagement du futur centre commercial

Septembre : décision d'acquérir un terrain de 2 565 m² entre la rue du Bas et de la Blaise pour un terrain de pétanque

1979

Juin : accord du conseil municipal pour l'ouverture d'une pharmacie (M. Perraudin)
Décision de l'aménagement du parking rue du Bas

1982

Création de 3 courts de tennis financés par le district – travaux terminés en juillet 1983 (310 membres)
Avril : arrivée du gaz naturel



Quelques grandes dates, grands projets

2003

2003 : réalisation du giratoire sortie de Chalons entrée du territoire de Sarry

2001

Juillet : incendie de la salle des fêtes dont la réfection durera 2 ans
Septembre : arrivée des bus de ville à Sarry

1997

Mai : le conseil municipal donne son accord au principe de regroupement scolaire pour l'accueil des enfants de Moncetz-Longevas à la rentrée de septembre 1997
Réfection de la sacristie

1995

Dossier complété pour la réalisation de la piste cyclable
Réalisation du Clos du Château (CCI et OPAC Marne)
4 pavillons F6 et 8 pavillons F5
Démolition de l'ancien corps de ferme face à la mairie

2006

Inauguration du gymnase

2002

Septembre : réalisation du colombarium (30 cases) et du jardin du souvenir

1998

Juin : spectacle d'envergure « La promesse ou l'édifiante histoire du château de Sarry qui mobilise toutes les associations et dans lequel s'implique une grande partie de la population (jeunes et moins jeunes)
Institution d'un service de garderie à l'école, le midi

1996

Ouverture des pistes cyclables

1984

Avril 1984 : création de vestiaires accolés à la future aire couverte programmée et prise en charge par le district

Septembre 1984 : projet des courts de tennis couverts dans le bâtiment route de Sogny occupés précédemment par le centre équestre

1985

Septembre : acquisition de terrain pour élargissement rue des Auges
Projet d'agrandissement du cimetière prévu avec construction d'une petite chapelle et d'un caveau (non réalisé à ce jour) dans l'extension Vestiaire près de l'aire de tennis réalisé

1986

Mai : investissement de l'année : acquisition de l'ancien café rue de l'église pour 327 500F, immeuble à aménager pour les associations
Aménagement des trottoirs et parkings au centre du village
Aménagement du boulodrome, square et aire de jeux
Effectif scolaire en hausse : ouverture d'une 7ème classe

1987

Restauration prévue de l'église 1 200 000F (part communale 312 000F)

Restauration des façades et pignon est de la mairie 433 000F (département 151 000F commune 282 000F)

Novembre : le district va procéder à l'acquisition de l'immeuble route de Sogny (restaurant et manège à chevaux) et réaliser les travaux d'aménagement des locaux pour y abriter des activités sportives
Étude d'implantation d'une piste bi-cross
Installation d'une auto-école

1993

Construction et inauguration de la Bibliothèque Municipale baptisée « Germaine Maillet », écrivaine originaire de Sarry

1991

Ouverture d'une agence postale, rue de l'église

1989

Mai : projet de la nécessité d'une piste cyclable Sarry/Châlons (lancement de l'étude par l'agence d'urbanisme)
10 juin 1989 : inauguration de la place du commerce

1988

Novembre : disparition de l'ancienne boulangerie et des anciens bâtiments qui l'entouraient
Sortie de terre du centre commercial
Terrain bi-cross voit le jour
Prochainement terrain d'entraînement de foot
Aménagement centre de loisirs et de sports route de Sogny effectué par le District (prévu en 2 tranches)
Création d'une cantine scolaire (60 enfants bénéficieront de ce service)

1994

La commune achète le terrain et la maison appartenant à Madame Dargegen afin d'aménager l'espace situé entre la salle des fêtes, la mairie et l'église.

1992-93

Aménagement par le District de deux terrains de basket à l'intérieur de l'aire de sports

1990

Mai : construction du terrain de foot

* LOTISSEMENTS

de 1975 à 1983 (pour mémoire)

de 1983 à 1989

1975	{ Le Hameau	35 pavillons	1983	Croix Vauthier	9 pavillons
	{ La Croix Blanche	16 pavillons		(rue des Fosses)	
1978	{ Les Fosses	25 pavillons	1984	{ Croix St Julien	12 pavillons
	{ rue G. Brassens			{ Les Terrieres	5 pavillons
1980	Allée de Champagne	6 pavillons	1985	{ Clos des Auges	50 pavillons
1982	{ Le Pont des Dames	75 pavillons		{ Les Vergers	14 pavillons
	{ Les Carouges	16 pavillons	1986	Les Peupliers I	10 pavillons
			1988	Les Peupliers II	12 pavillons

La population de SARRY est passée successivement de 1 060 habitants en 1975 à 1 406 en 1982, puis à 2 204 en 1988.



La Municipalité a pu obtenir la réalisation par le district de Châlons/Marne d'un vestiaire sportif en 1985, ainsi que l'achat et la réfection de l'ancien manège situé route de Sognny. (1988-89).



-Vue de l'intérieur du court couvert (début février) dans lequel seront aménagés trois terrains (tennis, halfcourt, et badminton).
-Dans le fond, l'ancien restaurant, qui va être transformé en vestiaires et locaux à usage sportif.



LE CENTRE
COMMERCIAL

Les travaux d'aménagement de la place

Allées piétonnes, arbustes, dallages, plates-bandes, parkings de stationnement vont constituer la structure de cet espace privilégié situé entre salle des fêtes, mairie et église qui forment le cœur de la vie sarrysienne, complétant le centre commercial tout proche.

La fin des travaux est prévue début juillet tout en sachant qu'une partie de cette emprise ne sera pas utilisée dans l'immédiat, lui réservant une autre destination qui reste à formaliser.





Affaires scolaires

Le groupe scolaire Jacques-Yves Cousteau accueille **144** élèves en élémentaire et **70** élèves en maternelle soit **214** élèves. On note une légère baisse (-4) par rapport à l'an dernier.

L'école maternelle compte 3 classes :

- 1 classe de Moyens /Grands : Mme CHARNOTET (directrice)
- 1 classe de Moyens /Grands : Mme SOUDAIS
- 1 classe de Petits : Mme PANNETIER-GOFFIN

Pour cette année, nous accueillons 2 nouvelles enseignantes, Mme CHARNOTET qui a été nommée directrice et Mme SOUDAIS.

Concernant les ATSEM, à la suite du départ à la retraite de Véronique ROBIN, Mme Marie CASTAGNA vient compléter l'équipe auprès de Tiphanie et d'Angélique.

L'école élémentaire compte 6 classes :

- Une classe de CP : Mme STANFORD (directrice) et Mme GUYOT
- Une classe de CP/CE1 : Mme MATHERON
- Une classe de CE1/CE2 : M. PRUVOST
- Une classe de CE2/CM1 : M. VERDE
- Une classe de CM1/CM2 : Mme SANCHEZ et Mme PASQUIER
- Une classe de CM1/CM2 : Mme GENSON

2 nouvelles personnes ont rejoint l'équipe cette année Mme PASQUIER et M. VERDE.

La Mairie organise des services aux enfants pour répondre aux attentes des parents :

- Une garderie : le matin (58 inscrits), après le repas du midi (5 inscrits hors service de cantine) et le soir (97 inscrits).
- Un service de restauration scolaire avec 142 enfants inscrits (en moyenne 114 enfants par jour). L'augmentation de la fréquentation à la cantine a nécessité depuis l'an dernier une réorganisation du fonctionnement :
 - ⇒ l'instauration de 2 services
 - ⇒ l'investissement d'un 2^{ème} four de réchauffe
 - ⇒ la mise en place d'activités
- Une étude surveillée le soir (le lundi et le jeudi) pour 13 enfants inscrits. Cette activité est encadrée par Morgane MATHIS.
- Deux activités périscolaires sont proposées après la classe :
 - ⇒ le cirque (le jeudi) avec Nora pour 12 enfants
 - ⇒ le HIP HOP (le vendredi) avec Stéphane pour 10 enfants

L'arrivée de l'été fut l'occasion pour Véronique ROBIN de prendre ses grandes vacances bien méritées. Véronique a été embauchée à l'école maternelle en septembre 1987 pour y occuper les fonctions d'ATSEM.

Durant toutes ses années, elle a pu voir grandir et accompagner nos enfants dans leurs premiers pas à l'école. A l'occasion de son départ, les élus des 2 communes, ses collègues et notamment Angélique et Thiphanie lui ont rendu un bel hommage et de belles preuves de sympathie.

La Municipalité souhaite, au nom de tous, une très belle retraite à Véronique et la remercie pour son engagement auprès des enfants.



La Kermesse a pris un air de Campus à l'Américaine !

La traditionnelle remise de récompense des élèves de CM2, à l'occasion de la kermesse des 2 écoles organisée par l'APES, a cette année révolutionné les codes.

En effet, les 2 mairies, l'APES et la PEEP de Châlons se sont réunies pour proposer une surprise aux enfants et aux parents. Les enfants de CM2 ont traversé la cour en musique pour monter sur l'estrade, habillés en toge. Après les discours, l'appel des enfants et la distribution d'une calculatrice Collège, d'un memento en Maths et en Français et la remise d'un diplôme, les enfants ont lancé leur coiffe pour une très belle photo. Parents, enfants et familles ont bien apprécié ce moment au cours duquel on a même pu apercevoir quelques larmes d'émotion.

Voirie

Bilan Travaux Voiries 2023 :

Compte tenu des incertitudes de l'impact de la hausse de l'énergie mais aussi des charges et taxes diverses, il a été décidé de ne pas engager des volumes financiers trop importants pour la voirie sur l'année 2023.

Au niveau de l'entretien des voiries :

- Réfection de deux avaloirs par les services techniques
- Réfection du rampant coté Café du Commerce
- Facilitation de l'accès au cabinet médical rue des Fosses :
 - Enfouissement des branchements électriques et réseau Telecom
 - Réfection du trottoir
- Réfection de la 1^{ère} partie du parking de la rue du Thermot au niveau de l'école
- Entretien de tous les espaces verts
- Fleurissement de la commune

Pour les investissements, les travaux suivants sont programmés :

- Rénovation de l'éclairage public en technologie LED :
 - rue Chanteraine (13 points lumineux)
 - parking du club omnisports (3 points lumineux)
 - lotissement Les Vignes 1 et 2 (58 points lumineux)

Le dossier « Rénovation Éclairage » bénéficiera d'un financement de l'État via les Fonds Verts (environ 24 000 €) complété par la valorisation des Certificats d'Économies d'Énergie (environ 3 800 €) soit un investissement subventionné à hauteur de **45 %**.

Journée de lutte contre le harcèlement : jeudi 9 novembre, différentes actions ont été menées afin de prévenir le harcèlement scolaire.

Des autocollants pour dire Non : tous les élèves et adultes de l'établissement ont porté sur eux un autocollant affirmant le rejet du harcèlement et la volonté de lutter contre ce phénomène.

Séances de sensibilisation : les représentants de la Police Nationale ont réalisé, auprès des plus jeunes collégiens, une séance de prévention. Axées en partie sur l'impact des réseaux sociaux dans le harcèlement, ces séances ont été l'occasion d'échanges riches et constructifs entre élèves et professionnels.

En direct du collège Jean MOULIN à Saint-Memmie

Une chanson sur le harcèlement : tous les élèves de 6^{ème} ont été réunis dans le hall de l'établissement afin de chanter la chanson de Maëlle. Avec « **L'Effet de masse** », Maëlle dénonce et expose les effets du harcèlement scolaire mais aussi la nécessaire prise de responsabilité de chacun.

Cette prestation, préparée par le professeur, Monsieur Haussy, a été particulièrement appréciée pour l'émotion et la sincérité véhiculées. <https://www.youtube.com/watch?v=6zUxsrJqg14>

Classe défense au collège : la classe « Défense Marine » est ouverte depuis cette rentrée. Elle est composée de 18 élèves de 4^{ème} et 3^{ème} sélectionnés sur leur profil et leur motivation.

Développer l'esprit de groupe, augmenter la confiance en soi, nouer des partenariats et réaliser des actions en lien avec l'armée, tels sont les objectifs de ce nouveau dispositif.

Afin de fédérer les élèves de la « classe Défense » et mettre en place le plus rapidement possible l'esprit d'équipage, un week-end sportif, ludique et un peu « militaire » a été organisé par le collège au Château de Fontenay à Saint-Memmie, mis à disposition gracieusement par la mairie.

C'est ainsi que les 18 élèves accompagnés d'adultes de l'établissement se sont rendus sur le site à vélo ou à pied à l'issue des cours.

Une fois sur place, la première étape a été de monter le camp et surtout découvrir et apprendre comment monter une tente pour certain(e)s.

Une course d'orientation a ensuite été organisée le soir sur le site du Château et ses abords dans le bois avoisinant. En binômes, les élèves devaient trouver des balises le plus rapidement possible et venir rendre compte au campement.

Une fois endormis, les élèves ont été réveillés en « fanfare » pour une activité plus militaire ! C'est en sortant de sa zone de confort qu'on resserre les liens. Ainsi, voilà les élèves partis pour des activités sportives, éclairés avec leur lampe frontale. Des pompes, des squats, des jeux en groupe, ramper dans l'herbe et la rosée, avec des « instructeurs » les motivant et les défiant de ne pas abandonner.

Ils ont pu regagner leur tente vers 1h30 pour enfin dormir convenablement et longtemps... jusqu'à 7h00. Le réveil s'est plutôt bien passé, en ordre et rapidement. Et voilà nos 18 jeunes en bloc, au garde à vous au milieu du campement, prêts à recevoir les consignes pour cette nouvelle journée.

Après un petit déjeuner ressourçant, ils sont partis pour une épreuve de Run and Bike dans le parc du Château. Cette épreuve, comme les autres activités, met l'accent sur la coopération afin d'être les plus performants. *Seul on va peut-être plus vite, mais ensemble, on va plus loin !*

C'est à midi que les parents ont rejoint l'équipe pour retrouver leurs ados un peu fourbus mais satisfaits et heureux de cette expérience.



Autre action autre lieu : commémoration du 11 Novembre : le vendredi 10 novembre, les élèves du dispositif se sont présentés dans toutes les classes du collège pour effectuer la lecture d'un texte pour rendre hommage aux combattants de la première guerre mondiale et surtout d'un texte en l'honneur de la Paix.

Belle journée dans le cadre d'Octobre Rose.

Le dimanche 29 octobre le Club Omnisports de SARRY avait décidé de soutenir l'association Ré-Mission qui aide les malades de cancer et leurs proches dans leurs démarches.

Malgré des conditions climatiques peu favorables 150 personnes ont tout de même participé à cette journée et profité de la vingtaine d'ateliers de bien-être, animés par des professionnels de la coiffure, manucure, kinésiologues ou esthéticiennes, initiations à différents types de danse, sophrologie ou création de bijoux.

Une centaine de courageux a défié le vent et la pluie le long des trois parcours de marche.

La tombola organisée grâce aux sponsors de cette journée a permis de remettre un chèque de 1350€ à Sandrine ABIBON, l'ambassadrice de l'association Ré-mission pour le Nord-Est.

Les dirigeants du Club sont fiers d'avoir organisé cette journée et ont la volonté de la reconduire en 2024 mais avec le soleil !

Affaires sociales

Comme les années précédentes, nous avons œuvré auprès de toutes les personnes vulnérables de notre village (visites et contacts téléphoniques) afin de s'assurer de leur santé et les accompagner dans des démarches administratives et autres. Toujours en relation avec le CLIC (centre local d'information et de coordination) et le CCAS, des services sont menés, dédiés aux personnes âgées de plus de 60 ans et leurs familles. Au 30 novembre 2023, il a été enregistré le suivi de 43 Sarrysiens, ce qui représente 244 entretiens (19 visites à domicile, 22 rendez-vous dans les locaux des associations ou d'autres rendez-vous à l'hôpital ou par téléphone, courrier ou mail).

Si vous connaissez des personnes autour de vous qui auraient besoin d'aide dans leur vie de tous les jours, n'hésitez pas à les orienter vers la mairie.

Téléthon

Dans le cadre de l'organisation du marché de Noël, le 3 décembre à la salle des fêtes de Sarry, l'Amicale des fêtes, comme l'année précédente, a décidé de verser la recette des emplacements au profit du Téléthon. Des porte-clefs, cartes postales, petites peluches, livres... ont été proposés à la vente au profit du Téléthon. Les membres des affaires sociales disponibles ce jour-là ont apporté leur aide pour le bon déroulement de cette journée.

Les aînés

Le repas pour les Sarrysiens âgés de plus de 65 ans aura lieu le 21 janvier 2024. L'animation sera offerte, comme les années précédentes, par l'Amicale des fêtes.

La distribution du colis pour les personnes de plus de 80 ans qui ne pourront pas se déplacer pour assister au repas (maladie ou handicap) sera effectuée courant janvier.

Les Resto du cœur et SOS bébé

La collecte pour les Restos du cœur et SOS bébé est envisagée dans la 2^{ème} quinzaine de février 2024.

Le don du sang

Plusieurs collectes de sang sont effectuées à SARRY chaque année. Surveillez les réseaux sociaux communaux pour connaître la prochaine date !

26 donateurs ont participé à la dernière collecte, en novembre.

Félicitations à ces super héros !

Votre infirmière, Fantine BARROIS, annonce son départ le 31 décembre 2023. Après presque 15 ans à prendre soin de vous et de vos proches, Fantine part vers de nouveaux horizons. Merci à elle pour sa bienveillance, son écoute, sa patience, sa simple présence réconfortante. Sa collègue Aurélie VAREILLAUD perd évidemment et non sans tristesse, sa collègue préférée mais pas son amie de plus de 20 ans déjà : « *Merci Fantine pour toutes ces années à mes côtés, pour cette complicité, ce beau binôme* ».

Aurélie reste présente au sein du cabinet. L'accueil et le fonctionnement de celui-ci reste inchangé. Présente à votre domicile ou au cabinet sur rendez-vous, elle vous remercie de votre confiance et de votre fidélité. Tél. 06 33 64 68 44, 60 bis Grande rue.

Sport - Loisirs - Culture

Une nouvelle association

Besoin de prendre du temps pour vous, reprendre une activité physique, profiter d'un moment de bien-être, travailler sur des divers problèmes psychiques ou physiques ?

Voici pour vous l'association SARRYZEN 60 bis, Grande rue à Sarry.

Cette association a vu le jour cet été 2023. Elle est composée actuellement de 4 personnes issues du milieu paramédical. Chacune pratiquant de son côté, elles ont enfin décidé de se regrouper en une association.

Adeline BILLAUDEL propose des cours de Pilate en petit groupe, afin d'assurer un suivi personnalisé et d'adapter les exercices selon les problèmes physiques de chacun. Elle pratique également des massages « bien-être », type californien. Tél. 06 74 72 04 24.

Delphine BOURGEOIS pratique elle aussi les massages « bien-être », type ayurvédique, suédois. Tél. 06 78 08 23 62.

Fantine BARROIS, possède un diplôme universitaire en aromathérapie. Elle est également spécialiste des méthodes asiatiques, type shiatsu, tuina, anma, auriculopressure, utilisation de ventouses. Tél. 06 26 95 03 26.

Aurélie VAREILLAUD, réflexologue diplômée, pratique la réflexologie plantaire, palmaire, dorsale et cranio faciale. Tél. 07 55 63 43 35.

Toutes ces pratiques ont un but commun, le bien-être, la détente, réduire le stress qui est la cause première de nombreux dysfonctionnements physiques et psychiques.

L'organisation d'une soirée bien-être est actuellement en pourparlers, n'hésitez pas à venir proposer quelques idées. Venez découvrir, redécouvrir ou tout simplement offrir un moment de détente.

Une association « les amis de l'orgue de Sarry » va être créée en préfecture afin de pouvoir lever des fonds pour la restauration de ce bel instrument qui fait partie de notre patrimoine.

Joseph MANGIN joue sur cet orgue depuis plusieurs années. C'est grâce à lui que l'orgue est encore fonctionnel, car un orgue qui n'est pas joué est un orgue qui devient muet dans le temps. Selon lui, de gros travaux de restauration sont nécessaires sur cet instrument.

Le bureau serait composé entre autres de Don Paul GANTOIS (prêtre de la paroisse), Joseph MANGIN et François DOMMANGE.

Si des personnes souhaitent s'investir dans l'association et/ou pour la restauration de l'orgue, elles peuvent contacter Don Paul au 06 04 52 75 30 ou par mail à paul.gantois@chalons.catholique.fr

Un musée original à Châlons-en-Champagne, place des Buttes : le **musée de la machine à coudre**. Fondé en 1999 par la famille Cordier, l'établissement abrite plus de 1000 pièces de collection. De la première machine conçue en 1830 par Barthélémy THIMONIER, aux machines des années 1970, en passant par les jouets...

Aujourd'hui, une petite équipe de bénévoles s'investit auprès de Laurent Cordier, fils des fondateurs.

Et l'on retrouve 2 bénévoles Sarrysiens, Monique et Jean Louis HAUPERT, qui ont très vite trouvé une place dans la structure. En effet, l'équipe a participé au réaménagement du musée, et à la création d'un salon de thé dans la demeure.

Pour pouvoir ouvrir plus fréquemment, il est fait appel à d'autres personnes désireuses de compléter le groupe, passer de bons moments et apporter leurs contributions selon leur savoir-faire.

Si vous aussi, avez un peu de temps, n'hésitez pas à les rejoindre.

Visite sur RDV - Tel 07 60 67 30 00 - musee.lcordier@gmail.com

L'Amicale des fêtes propose plus de 12 activités annuelles dont trois reprises de la commission culturelle. Ce sont 16 membres actifs avec des mouvements (4 départs depuis deux/trois ans, personnes âgées ou désirant passer à autre chose). Mais ce sont aussi 8 arrivées de personnes motivées : André, Benoît, Bertrand, Fanny, Jean-Michel, Jordan, Josette et Sandrine. L'association, autonome financièrement depuis de nombreuses années, participe aux équipements pour les enfants ou du cadre de vie de la commune (plus de 35 000 € d'investissement ces dernières années).

Pour la découvrir, les membres de l'association vous invitent à son assemblée générale le 15 mars 2024. Les bonnes volontés sont les bienvenues : plus on est nombreux, plus on partage les actions !

Ce dernier semestre, l'**Amicale des fêtes** a organisé **12 activités**, dont :

- le 7 juillet : Apéro gourmand, beaucoup de participants
- le 10 septembre : Brocante, un peu moins de participants, dû à une très forte chaleur
- le 7 octobre : loto, salle comble
- le 18 novembre : soirée beaujolais dans une très bonne ambiance
- le 3 décembre : marché de Noël
- 15 décembre : Concert Gospel à l'église

Les prochaines activités :

- 22 décembre : Noël des enfants Sarrysiens en maternelle et primaire, à la salle des fêtes (spectacle, friandises et goûter offerts)

Voici les prévisions pour l'année 2024 :

- 3 février : loto
- 15 mars : assemblée générale
- lundi 1^{er} avril : œufs de Pâques
- mai ou juin : sortie moto
- 14 juin : apéro gourmand
- 6 juillet : barbecue géant suivi des feux de la Saint-Jean
- 8 septembre : brocante
- 5 octobre : loto
- 23 novembre : soirée beaujolais
- 8 décembre : marché de Noël
- 20 décembre : Noël des enfants

Le forum des associations

En 3 ans d'existence, ce RDV annuel est désormais incontournable et attendu par les Sarrysiens, petits et grands.

Il permet à chacun de trouver, parmi les nombreuses activités proposées par nos associations locales, celles qui manquent à ses cordes !

La prochaine édition du forum aura lieu le samedi 7 septembre 2024.

Nous proposons d'insérer dans notre bulletin, les informations concernant l'état civil des personnes résidant dans la commune.

Cependant, nous précisons que nous ne diffusons pas les données enregistrées par les services d'état civil pour lesquelles nous avons eu un refus de la part des familles.



État civil

Mariages

15 juillet 2023	BOUCHER Sébastien et GUIMARAES Magali
5 août 2023	MENGE Adrien et TOUCHET Charline
26 août 2023	LAPORTERIE Marc et GALUSIAUX Nathalie

Décès

22 juin 2023	LAURENT Thérèse
27 juillet 2023	PAQUET Alette
3 août 2023	PIETREMENT Jacques
11 novembre 2023	LALLEMENT Delphine

Naissances

31 mai 2023	MIRMONT Zack
13 juin 2023	KLEIN Marcus
11 juillet 2023	VOISIN dit LACROIX Gabriel
18 juillet 2023	AUDURIER Malya
6 août 2023	BAUDEMONT Lúcia
22 octobre 2023	CORMARIE Jules

Les recettes

Pour ce centième Sarrysien et à l'aube des fêtes de fin d'année, nous vous proposons 2 recettes :

Biscuit sablé

- 230g de farine
- 125g de sucre glacé
- 50g de poudre d'amande
- 130g de beurre mou
- 1 œuf



Mélanger d'abord les ingrédients en poudre ensemble puis ajouter le beurre mou.

Une fois battu, ajoutez l'œuf et mélanger.

Réserver une quinzaine de minutes avant mise en forme.

Enfourner à 180° et surveiller la cuisson.



Bonnes dégustations

Vin chaud aux épices (à consommer avec modération)

- 1 litre de vin rouge (Bordeaux, Bourgogne ou Pinot Noir)
- 160g de sucre roux en poudre
- 1 zeste de citron
- 1 zeste d'orange
- 2 bâtons de cannelle
- 2 étoiles de badiane (anis étoilé)
- 2 clous de girofle
- 1 cuillère à café de gingembre en poudre
- 1 cuillère à café de muscade en poudre
- 1 orange

Mélanger tous les ingrédients (sauf l'orange) directement dans la casserole.

Porter à ébullition très doucement et laisser frémir 5 minutes.

Servir très chaud dans des verres, en filtrant à l'aide d'une passoire et d'une étamine.

Disposer une rondelle d'orange sur le bord de chaque verre pour décorer.

Cet espace est réservé
aux listes
représentées
au sein
du Conseil Municipal

Tribune libre

Ensemble pour l'avenir de Sarry

En ce mois de décembre, dédié aux fêtes, au partage et aux vœux, nous tenons à dénoncer tout ce qui concourt, d'une manière ou d'une autre, à diviser et à créer un climat de méfiance des uns vis à vis des autres (réf. : article l'Union du 08/11/2023). Et nous tenons surtout à former le vœu, que dans cette période de grandes incertitudes, on se serre les coudes et on œuvre ensemble pour le bien commun.

Nous préférons mettre toute notre énergie à travailler afin de vous apporter tout ce dont vous avez besoin dans votre vie quotidienne.

Parfois certains dossiers prennent plus de temps que prévu (RN 44), nous sommes les premiers à le regretter, mais nous ne baissons jamais les bras.

Nous gardons notre cap pour SARRY et pour vous SARRYSIENNES ET SARRYSIENS.

En cette période de « lettre au Père Noël », nous lui adressons la nôtre pour lui demander de livrer à SARRY **une quantité infinie de bienveillance, de fraternité, de tolérance, de joie et de solidarité pour faire face ensemble aux troubles profonds qui touchent notre société et aux nombreux défis** qui se présentent à nous.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous !

*Les élus de la liste
Ensemble pour l'avenir de Sarry*

Sarry c'est vous

2023 signe l'année du mi-mandat pour l'équipe municipale « Ensemble pour l'avenir de Sarry » qui est en place pour la gestion de notre commune. Faisons son bilan... C'est avec satisfaction qu'on a pu constater non sans mal la fin des travaux de la grande rue et de l'église déjà programmés par la municipalité précédente.

Mais en fait qu'en est-il du reste ? Par exemple de la sécurisation des habitants qui devait se mettre en place avec un plan d'entretien des voiries. Le temps est compté quand on voit l'état de certaines rues et trottoirs! Une redynamisation de l'action des voisins-vigilants était également prévue mais rien... D'autant plus qu'on n'entend même pas parler de vidéo-surveillance comme bon nombre de communes Marnaises. Le dossier RN44 quant à lui se trouve toujours au point mort... Qu'en est-elle aussi de la participation citoyenne et des élus à l'écoute de ses concitoyens ou de l'accompagnement des initiatives du conseil des jeunes aujourd'hui disparu ? Dynamisme promis pour le commerce local mais toujours bien en difficulté aujourd'hui. Un encouragement aux associations était annoncé ... 2 associations qui animaient la commune en moins en 3 ans! (culturelle entre autres qui organisait salons et manifestations)

Et pour terminer, une fiscalité maîtrisée était promise en recherchant de nouvelles recettes. En réalité, il suffisait de se douter des augmentations d'impôts!

Alors en attendant la suite de ce mandat, il ne faut rester dans une auto satisfaction et surtout regarder sur du long terme. Il faut souhaiter une meilleure deuxième partie de mandat à cette équipe afin d'espérer un bel avenir pour Sarry et les sarrysiens! **A toutes et tous, bonnes fêtes de Noël et bonne année 2024.**

Bruno Brémont « Sarry c'est vous »



Départ en retraite de Véronique Robin

Cérémonie de passage en 6ème
au cours de la kermesse des écoles



Classe Défense du collège Jean Moulin



Musée de la machine à coudre à Châlons

*Joyeuses fêtes
Bonne année 2024*



Aménagements de sécurisation
aux abords du groupe scolaire

